



Association de ringuette Chutes-Chaudière
C.P. 1807
St-Rédempteur (Québec)
G6K 1N6

Informations pour les inscriptions **2010/2011**

L'Association de ringuette Chutes-Chaudière (ARCC) désire vous présenter les détails relatifs à l'inscription pour la saison 2010-2011.

Dates, lieux et heures des inscriptions

DATE	LIEU	HORAIRE
Samedi, 1 mai 2010 (AGA)	Centre Raymond Blais à Lévis	15h30 à 16h30

Note: Des dates supplémentaires seront ajoutées en début de saison 2010. Les dates seront indiquées sur notre site internet aussitôt que nous aurons la confirmation de nos heures pour la saison 2010-2011. S'il vous est impossible de vous présenter à l'une de ces périodes d'inscription, nous vous invitons à contacter le registraire de l'association.

Les Catégories

Moustique	5 – 7 ans (2003 – 2005)	Benjamine	12 – 13 ans (1997 – 1998)
Novice	8 – 9 ans (2001 – 2002)	Junior	14 – 15 ans (1995 – 1996)
Atome	10 – 11 ans (1999 – 2000)	Cadette	16 – 18 ans (1992 – 1994)

Les tarifs

Mode d'inscription	Âge ou catégorie	Date limite d'inscription	Montant*
Pré inscription	Pré-Moustique et Moustique	1 mai 2010	175\$
	Novice à Cadette	1 mai 2010	225\$
Régulière	Pré-Moustique et Moustique	30 septembre 2010	200\$
	Novice à Cadette	30 septembre 2010	250\$

*Les frais d'inscription couvrent les frais d'adhésion aux associations locale, régionale et provinciale. Voir ci-dessous pour les modalités de paiement.

Un rabais de 25\$ est accordé par joueuse pour une deuxième joueuse et plus de la même famille. De plus, un rabais de 10\$ par joueuse sera accordé si le parent membre est présent à l'Assemblée générale annuelle du 1 mai 2010 et que l'inscription est faite durant la période de préinscription de L'AGA. Un montant supplémentaire sera demandé en début de saison aux joueuses qui seront classées dans des équipes de niveau A.

Power Skating

La prochaine saison débutera dans la semaine du 16 au 20 août par un camp de mise en forme en soirée donné par l'École de power skating Paire-Forme DF uniquement pour nos joueuses de ringuette. Chaque joueuse a l'opportunité de s'y inscrire lors de la préinscription au coût de 20\$ pour 3 heures

Inscription - Étapes à suivre et documents à annexer pour l'inscription

- Se présenter lors d'une période d'inscription (voir détails à la section **Date d'inscription**), y compléter un formulaire d'inscription et y remettre tous les documents demandés ci-dessous.
- Chèque sur lequel le nom de la joueuse est indiqué daté du 30 juin pour la préinscription et du 30 septembre pour l'inscription régulière (voir détails ci-dessous à la section **Modalités de paiement**)
- Chèque de dépôt au montant de 50\$ daté du 1 janvier 2011 pour le chandail.
 - Note: Les chèques doivent être faits à l'ordre de l'ARCC
- Photocopie lisible de la carte d'assurance maladie (pour les nouvelles joueuses seulement)
- Lire le code de conduite général, signer le code de conduite de la joueuse et le remettre avec les documents d'inscription

Attention: Aucune inscription incomplète ne sera acceptée.



Association de ringuette Chutes-Chaudière
C.P. 1807
St-Rédempteur (Québec)
G6K 1N6

Informations pour les inscriptions **2010/2011**

Principales modalités de fonctionnement de l'ARCC

Attribution des heures de glace

La ville de Lévis octroie à notre Association un certain nombre d'heures de glace en fonction de la quantité d'heures disponibles dans les différents arénas de la ville et du nombre de joueuses de notre Association. Si le nombre d'heures de glace fournies par la ville est insuffisant par rapport au nombre d'équipes de l'Association, il est possible qu'en cours de saison, une campagne de financement soit nécessaire pour compléter le budget de fonctionnement de l'Association. Ces heures de glace sont réparties équitablement entre les équipes de l'Association.

Lieu des parties et des pratiques

La ville de Lévis peut nous octroyer des heures de glace un peu partout sur le territoire de la ville ainsi que dans les villes avoisinantes. Normalement, l'aréna BSR est priorisé dans l'attribution de nos heures de glace, mais en inscrivant votre enfant à la ringuette, vous acceptez qu'elle participe régulièrement à des pratiques et à des parties dans les différents arénas de la ville de Lévis et dans les arénas avoisinant la ville de Lévis.

Budget d'équipe

Chaque équipe aura à établir son propre budget pour le financement des tournois et de ses activités selon l'intérêt des membres de l'équipe.

Code de conduite des joueuses et des parents des joueuses

L'ARCC a instauré en 2006-2007, un code de conduite pour les joueuses afin d'assurer que le sport extraordinaire qu'est la ringuette reste un moment pour s'amuser même dans la compétition. En plus du formulaire d'inscription, la joueuse et ses parents doivent signer ce code de conduite et le remettre avec le formulaire d'inscription (voir ce code sur le site Internet)

Modalités de paiement

Il est possible d'effectuer le paiement de l'inscription en deux versements. Le premier doit être daté du 30 juin 2010 et le second du 30 septembre 2010. Dans le cas d'une inscription faite après le 30 juin 2010, le premier chèque doit être daté de la date de l'inscription et le second du 30 septembre 2010. Toutes les inscriptions reçues après le 30 septembre 2010 devront être payées en un seul versement au montant total des frais d'inscription, peu importe le temps écoulé dans la saison.

Politique de remboursement

Avant le début des activités : Remboursement complet

Après le début des activités : Aucun remboursement, sauf dans le cas de force majeure (blessure, maladie prolongée, déménagement) Dans ces cas, une demande écrite supportée de pièces justificatives devra être adressée au conseil d'administration de l'ARCC. Un montant de 50\$, équivalent aux frais payés par l'Association aux différentes instances régionales et provinciales sera retenu.

Dépôt pour équipement

Un chèque au montant de 50\$ devra être déposé pour les chandails fournis par l'Association. Ce chèque ne sera pas échangé et vous sera retourné à la fin de la saison si les chandails sont remis en bonne condition. En cas de bris ou de perte d'un des chandails, le chèque sera encaissé. Si les deux chandails sont perdus ou endommagés, un second chèque de 50\$ sera demandé aux parents. Vous devrez fournir ce chèque daté du 1^{er} janvier 2011 lors de l'inscription.



Association de ringuette Chutes-Chaudière
C.P. 1807
St-Rédempteur (Québec)
G6K 1N6

Informations pour les inscriptions **2010/2011**

Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants

Depuis janvier 2007, le gouvernement fédéral offre un crédit d'impôt de 500\$ pour la condition physique des enfants. L'ARCC vous émettra donc un reçu que vous pourrez annexer à votre déclaration de revenus.

Parents et joueuse

L'association a besoin de votre implication pour pouvoir poursuivre ses activités. Si vous êtes intéressés à offrir vos services, remplissez le formulaire prévu à cet effet avec le formulaire d'inscription.

Voici les possibilités qui s'offrent à vous :

Préposé(e) à la minuterie de tirs (shot clock)*

Arbitre*

Marqueuse*

Entraîneur(e)

Entraîneur(e)-adjoint(e)

Gérant(e)

Tournoi

Colibris en Fête

* Ces postes sont rémunérés

Pour tout renseignement supplémentaire, contactez :

Marie-Josée Lavoie

Registraire ARCC

Téléphone: 418-836-1575

Courriel : famillelavoie-blais@videotron.ca

